



# 't R oue La R ad

**Atelier de Travail Urbain - Workshop Stedenbouw**

**Novembre 2009**

Compte-rendu du FORUM II - 21 octobre 2009

Depuis le mois de juin, une centaine d'habitants du quartier de La Roue participent aux différents **moments de débat, d'analyse et de proposition** pour les espaces publics du quartier. Progressivement, des choix se font et **un projet de quartier** se construit. Certains aménagements pourront voir le jour dès 2010, d'autres à moyen et long termes. Ce compte-rendu a pour objet de faire le point sur les avancées et de dresser une **première liste de projets prévus et/ou envisagés**.

## Des comptes-rendus, cartes et vidéo disponibles

Un premier compte-rendu présente les échanges du forum du 30 juin, ainsi que les grandes lignes du diagnostic réalisé dans les rues du quartier le 13 juillet. Il est accompagné d'une carte qui apporte les détails du diagnostic. Celle-ci est régulièrement mise à jour, en fonction des nouveaux éléments apportés par les habitants.

Deux ateliers ont eu lieu les 3 et 29 septembre pour définir les objectifs d'aménagement dans le quartier. Ceci a obligé de prendre des décisions sur les questions de mobilité et de mode de vie. Chacun des ateliers a fait l'objet d'une trace des débats et décisions prises.

Ces différents documents sont affichés au fur et à mesure sur les colonnes d'information, installées sur les deux places du quartier. Ils sont également disponibles sur le site de la Maison de la Participation (<http://maison.magusine.net/spip.php?article282&lang=fr>).

Enfin, un suivi en images de tous ces moments a permis de produire une première vidéo centrée sur les questions de mobilité et disponible sur [http://www.dailymotion.com/video/xb0yzm\\_atelier-de-travail-urbain-la-roue\\_webcam](http://www.dailymotion.com/video/xb0yzm_atelier-de-travail-urbain-la-roue_webcam).

## Des décisions, des projets, des sujets en discussion

À la page suivante, nous présentons d'abord les grandes décisions qui ont été prises au cours des différentes séances : elles concernent surtout la mobilité dans le quartier, mais reflètent également un parti pris pour améliorer la vie dans le quartier.

Bien sûr, ces choix devront être confirmés par les élus de la commune avant leur mise en œuvre.

Ensuite, à la 3ème page, nous passons en revue tous les aménagements déjà évoqués. Ces différents projets ne sont pas encore tous décidés, ils dépendent aussi de sources de financement différentes (Beliris, commune, Infrabel).

Au cours des prochaines séances, ils seront précisés et encore adaptés ; progressivement, nous établirons un plan d'action pour le quartier.

Enfin, la dernière page présente les débats de la séance du 21 octobre sur la question des sens de circulation. Plusieurs rues avaient été pointées comme problématiques. Nous avons analysé la situation, des propositions ont été faites et un plan adapté sera présenté par la commune.



Atelier du 3 septembre



Atelier du 29 septembre



Forum du 21 octobre

**LA PROCHAINE RENCONTRE**  
**ATELIER du 18 novembre 2009 à 18h00**  
**au Restaurant Social du Parc des Colombophiles**

# Les décisions de l'atelier

Pour pouvoir avancer sur les projets d'aménagement des espaces publics du quartier, il faut disposer des choix en termes de mobilité : les sens de circulation, la place des piétons et des vélos, la possibilité pour le trafic de transit de traverser le quartier, le dynamisme de la vie économique locale, ...

Toutes ces questions ont été débattues au cours des séances et l'ensemble des habitants, des techniciens et élus présents a majoritairement opté pour 5 priorités, décrites ci-dessous et représentées sur la carte. Celles-ci restent générales et se traduiront par des aménagements qui seront étudiés en détail au cours des prochaines séances.

## 1. Un espace de vie pour les habitants avec une vitesse réduite des véhicules

Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut réduire la vitesse des voitures et des bus sans pour autant enfermer le quartier (il y a quelques activités commerciales à préserver). L'objectif est de montrer que La Roue est un quartier où l'on vit et où les piétons sont prioritaires. Les mesures prises pour réduire la vitesse auront aussi un impact sur la réduction du trafic de transit.

## 2. Des aménagements en woonerf (zone résidentielle) pour la cité-jardin

La cité-jardin constitue un patrimoine à préserver. Cela se traduira par des aménagements à court et long termes qui respecteront les principes de l'espace partagé entre piétons, vélos, véhicules, stationnement, vitesse limitée à 20 km/h.

Le thème du patrimoine sera repris dans un atelier spécifique pour envisager des mesures à long terme.

## 3. Le même genre d'aménagements dans les autres rues du quartier

La Roue ne se limite pas à la cité-jardin. La partie de l'autre côté du chemin de fer, les rues au-delà des rues des Colombophiles et des Loups et jusqu'à la rue Walcourt bénéficieront d'aménagements qui maintiendront les mêmes matériaux et végétation. Bien qu'il ne s'agisse pas d'espace partagé au même niveau, cela apportera une continuité et une unité à l'ensemble du quartier.

## 4. Un rétrécissement du pont sur le canal

Le pont sera réduit (le dispositif précis sera étudié avec la Région) et ne permettra plus la circulation simultanée dans les deux sens. Cette mesure n'empêchera toutefois pas le passage, afin de ne pas compliquer les parcours des habitants, ni des usagers des commerces et entreprises du quartier.

## 5. Éviter tout dispositif qui renvoie la circulation au cœur du quartier

Dans ce sens, l'idée du «verrou» au carrefour Dehem/Colombophiles (qui obligerait les véhicules venant de la rue des Colombophiles à prendre la rue de la Société Nationale) a été écartée.



# Les interventions dans le quartier

Les 5 décisions prises se traduiront par des interventions concrètes au niveau des espaces du quartier. Le travail réalisé dans le cadre des ateliers nous permet d'énoncer aujourd'hui une liste d'interventions envisageables à moyen terme (à côté de chaque intervention, nous précisons entre parenthèses l'origine des financements).

Certains projets sont encore à l'étude et d'autres propositions viendront s'ajouter à mesure qu'avance notre travail. Il est néanmoins important de regarder dès maintenant les interventions dans leur ensemble: c'est leur «effet cumulatif» qui apportera les changements attendus pour le quartier.

## 1. La nouvelle station RER et ses abords (Infrabel)

D'une longueur de 270 mètres, les quais de la gare iront de la rue des Fraises jusque de l'autre côté de la chaussée de Mons avec accès par escaliers, rampe inclinée et ascenseur. Les entrées de la station seront localisées sur la chaussée de Mons et sous le viaduc de la rue des Fraises.

Le programme d'Infrabel comprend le projet d'éclairage public pour la station et la construction des murs antibruit tout le long des voies du chemin de fer entre la chaussée de Mons et le canal. Pour davantage de détails, voir le compte-rendu de l'atelier du 29/09/09.

Une fois la station RER réalisée, Infrabel assurera la réfection des abords immédiats de la station, et notamment les rues Hoorickx, de la Tranquillité et des Plébéiens, ainsi que le tronçon de la rue des Fraises entre la place Wauters et la rue des Grives. Ces réaménagements seront réalisés selon les principes du woonerf (voir l'explication à la page précédente).

## 2. La place Wauters (Beliris)

Le prochain atelier précisera les éléments et activités à prévoir sur la place, puis le bureau Espaces Mobilités présentera un avant-projet. Ici aussi, les aménagements respecteront les principes du woonerf, en limitant la vitesse et favorisant le caractère convivial.

## 3. Plusieurs axes possibles pour rendre visible le woonerf (Beliris)

Le financement Beliris étant limité, il faudra choisir où réaliser des aménagements qui rendent visibles ce choix du woonerf. Deux possibilités ont été abordées :

- l'axe central que représente l'avenue Guillaume Melckmans entre la place Wauters et la place de la Roue (qui est déjà aménagée selon les mêmes principes) ;
- la rue des Droits de l'Homme jusqu'au carrefour avec la rue de la Persévérance, voire jusqu'à la chaussée de Mons. D'autres options pourront encore être étudiées.

## 4. Rue des Colombophiles (Beliris et commune)

Il s'agit d'un axe fortement emprunté par la circulation de transit et pour lequel deux projets complémentaires sont envisagés :

- la rénovation du tronçon entre les rues des Grives et des Plébéiens incluant les deux carrefours (fonds Beliris) ;
- l'amélioration des dispositifs de ralentissement de vitesse entre les rues des Plébéiens et Dehem (travaux publics de la commune).

## 5. Rénovation de la rue Dehem et du carrefour Dehem-Colombophiles (Beliris)

La rue Dehem, de même que le carrefour avec la rue des Colombophiles, sont actuellement trop larges, incitant les véhicules à rouler vite. De plus, ils constituent le parcours de nombreux navetteurs, représentant ainsi un point stratégique pour la maîtrise de la circulation de transit dans le quartier. Leur réaménagement sera réalisé selon les principes expliqués à la page précédente.

## 6. Les voiries de l'autre côté du chemin de fer (commune)

Dans cette partie du quartier, la SDRB (Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale) prévoit un chantier important pour la rénovation de la friche située entre les rues des Fraises et E. Gryson, qui aura un impact sur l'aménagement des voiries voisines.

Il n'est donc pas pertinent d'entreprendre aujourd'hui une rénovation lourde des rues des Fraises et des Grives et des avenues H. Van Laer et E. Gryson.

Néanmoins, la commune réalisera des interventions légères pour contribuer à la réduction de la vitesse des véhicules (marquage au sol de voies de circulation) et améliorer les conditions de stationnement (marquage au sol de parking en épi) et de circulation piétonne dans le secteur.

## 7. Le rétrécissement du pont d'Aa et l'itinéraire Cyclable Régional (ICR) au bord du canal (Région)

Le réaménagement du pont d'Aa, ainsi que du quai de Veeweyde entre la rue Walcourt et le pont est programmé dans le cadre de la réalisation d'un tronçon de l'ICR Canal (ICR CK).

Le projet va au-delà de la création d'une piste cyclable et comprend le réaménagement des voiries et trottoirs. Il intégrera le rétrécissement du pont visant à ralentir et diminuer la circulation traversant le canal à cette hauteur.

Ce projet se basera sur les recommandations de l'atelier et constitue une opportunité de requalification des espaces piétons dans cette partie du quartier.

## 8. Carrefour entre les rues de la Sympathie et Walcourt (commune)

En phase d'élaboration, cet aménagement devra discipliner la circulation automobile et sécuriser celle des piétons, tout en permettant le flux de camions que génèrent les activités du voisinage.

## 9. Interventions ponctuelles pour renforcer le caractère résidentiel dans l'ensemble du quartier (Beliris et commune)

Aux projets décrits ci-dessus s'ajouteront d'autres interventions visant la requalification de l'ensemble des espaces publics du quartier et le renforcement du principe de « zone 30 » en dehors du woonerf (où la vitesse est limitée à 20 km/h).

Ces autres interventions ponctuelles concerneront :

- la sécurisation des traversées piétonnes,
- la rénovation des trottoirs ;
- l'amélioration de la signalisation ;
- l'implantation de dispositifs pour l'orientation de la circulation et le ralentissement de la vitesse automobile.

A titre d'exemple, citons la suppression de la bande de circulation sur la chaussée de Mons qui incite les voitures à entrer dans le quartier avenue Van Laer.

# Les sens de circulation dans le quartier

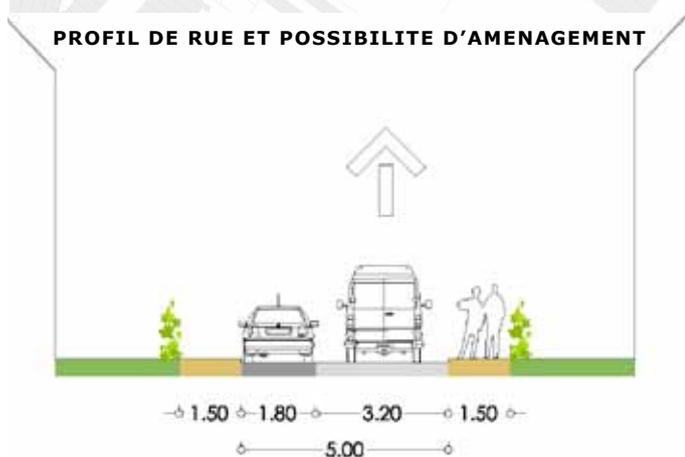
L'organisation de la circulation automobile est conditionnée par les caractéristiques physiques des voiries et par les possibilités de stationnement.

Une carte reprenant les différentes largeurs de voies à l'intérieur du quartier, ainsi que des schémas des profils de rues, ont permis de montrer les possibilités d'aménagement. L'atelier propose une série de recommandations qui seront retravaillées par les techniciens de la commune.

## a) La rue des Plébéiens en sens unique vers la rue des Colombophiles

Rue étroite (5m) et à double sens, caractérisée par une vitesse excessive et beaucoup de circulation de transit dans les deux sens. Même si certains habitants auront un trajet plus compliqué, l'atelier propose :

- de mettre cette rue à sens unique dans le sens Wauters/Colombophiles.
- d'organiser le stationnement de manière alternée à gauche et à droite afin d'obliger les voitures à réduire leur vitesse.



## b) La rue des Droits de l'Homme en sens unique vers la chaussée de Mons

D'une largeur inférieure à 6,8m, le tronçon à double sens entre la place et la rue de la Persévérance génère des engorgements fréquents.

L'atelier propose de mettre toute cette rue à sens unique vers la chaussée de Mons, tout en aménageant le stationnement de manière alternée. Il faut encore veiller à :

- éviter tout risque d'augmentation de la circulation sur le square Ernest Jonghers;
- permettre aux véhicules venant de la rue de la Persévérance de tourner à gauche (par ex, rue de la Volonté ?).

## c) Mieux penser la rue des Colombophiles

On souligne les engorgements aux heures de pointe malgré la largeur de la voie (+ de 9m), les excès de vitesse favorisés par la «ligne droite» (y compris de la part des bus), ainsi que l'inefficacité des dispositifs de ralentissement qui contribuent à amplifier le bruit des vibrations.

En complément des projets de réaménagement des carrefours avec les rues des Grives, Plébéiens et Dehem, on propose de :

- revoir les dispositifs de réduction de vitesse (caractéristiques et emplacement) ;
- revoir les horaires des bus (par exemple en les supprimant après 21h);

- bien analyser les sens de circulation sur cet axe (faut-il envisager une partie à sens unique ?).

## d) Inverser un sens de circulation sur l'avenue Melckmans, la rue du Savoir ou la rue J. Boon

Puisque ces trois voies parallèles sont à sens unique dans la même direction. L'atelier propose d'inverser le sens de la rue Jacques Boon, depuis la rue de l'Énergie vers l'avenue de la Société Nationale.

## e) Rue des Huit Heures

Des riverains demandent de revoir les différents sens de circulation le long de cet axe, où ils ne sont pas toujours respectés.

D'autres sujets en lien avec l'organisation de la circulation automobile

### • Les anciens rails du tram.

Apparents à certains endroits ou plus ou moins recouverts de bitume à d'autres, ils peuvent être dangereux et contribuent au mauvais état de certaines rues.

La responsabilité étant de la STIB, la commune lui rappelle régulièrement la demande d'enlèvement des anciens rails. Mais pour la STIB, cela représente un coût élevé car ils doivent remettre la voirie en état. On propose d'inviter une personne de la STIB à une prochaine séance.

### • L'écluse à bus

Pour certains participants, l'écluse complique les déplacements des habitants sans arriver à empêcher le passage de camions et grosses voitures.

Patrice Demol, chef du service Développement urbain de la commune, rappelle que l'efficacité relative de l'écluse est due à la mauvaise réalisation des travaux. Plutôt que de refuser le principe, il s'agirait d'améliorer le dispositif.

L'échevin Mustapha Akouz rappelle que le problème central du quartier est la circulation de transit. Le but de l'écluse est d'empêcher la circulation venant de l'avenue Van Laer, tout en permettant aux bus d'y circuler. Elle contribue ainsi à bloquer le flux de transit, mais aussi à rendre plus conviviale la place Wauters.

- La Région travaille sur un projet visant une meilleure **coordination des feux rouges sur la chaussée de Mons** (également pour diminuer la production de CO<sub>2</sub>).
- On rappelle la proposition de **simulation de toute mesure envisagée** : que tout dispositif ou aménagement soit d'abord essayé in situ, à travers l'installation de dispositifs provisoires.

## CONTACTS

### Cellule projets subsidiés

Nathalie Bücken. nbucken@anderlecht.irisnet.be T : 02 / 558.09.61

### Cellule participation

H. Baccouche. hbaccouche@anderlecht.irisnet.be T : 02 / 555.22.70

### PERIFERIA asbl

contact@periferia.be T : 02 / 544.07.93

Pour savoir plus sur l'Atelier de Travail Urbain La Roue :

[www.participation-anderlecht.be](http://www.participation-anderlecht.be)



E.R.: Jean Verhulst : Place du Conseil 1 - 1070 Anderlecht

© ipé-Periferia